Justificatif de parution

Justificatif généré le 22/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 22/04/2022
Département de publication : (75) Paris
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=289104
N° d'annonce : 7501JAL20220000001840_2022-04-07

VELAN

Société à responsabilité limitée

34 rue de la Glacière, 75013 Paris

R.C.S. : Paris 881 009 195

Activité : Toute activité dans le domaine de restauration, traiteur, l'importation et l'exportation de produits ainsi que les services liées à la restauration et traiteur.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 07 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Argos en la personne de M^{e} Véronique Manié 19 rue Lantiez 75017 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)